



**PRÉFÈTE  
DE VAUCLUSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction Départementale de la  
Protection des Populations (DDPP)**

Service SHSA : Stephane Larreche

Avignon, le 26 octobre 2023

### Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature est rédigé en français. Les candidatures ne sont recevables que si l'ensemble des renseignements et documents demandés ont été fournis par le cabinet vétérinaire. La DDPP informe les candidats de la recevabilité ou de la non-recevabilité de leur candidature.

### **Renseignements et documents de présentation du candidat.**

Chaque cabinet vétérinaire doit présenter un dossier administratif comprenant :

- Les coordonnées du cabinet vétérinaire et son KBis ;
- Un RIB correspondant à l'établissement ci-dessus ;
- Son numéro d'inscription à l'ordre des vétérinaires ;
- La liste des vétérinaires actuels susceptibles d'effectuer les missions demandées avec leur niveau d'expertise et leur besoin de formation ;
- Une lettre d'engagement conforme au modèle fourni ci-dessus ;
- Une attestation d'assurance couvrant les risques professionnels.